

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2088

présenté par  
Mme Bareigts, rapporteure

-----

### ARTICLE 62

A l'alinéa 5, substituer aux mots :

« d'économie »,

les mots :

« de maîtrise de la demande ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.